

Semaine européenne de la fertilité : Organon et Diglee dévoilent une série d'illustrations pour libérer la parole autour de la fertilité

Paris, novembre 2023 – A l'occasion de la Semaine européenne de la fertilité, du 6 au 12 novembre, Organon, laboratoire spécialisé en santé des femmes, et Diglee Illustratrice, autrice de bande dessinée et romancière française, collaborent autour d'une série d'illustrations inédites. L'objectif : mieux informer les Françaises et Français sur les options disponibles pour la préservation de leur fertilité et sur les parcours de PMA.

La fertilité, à la fois sujet intime et question de santé publique

A ce jour, la question de l'infertilité reste encore très peu discutée dans le débat public. Considérée à la fois comme sujet intime et comme enjeu de santé publique, différents facteurs expliquent la baisse de la fertilité en France :

- les femmes donnent naissance à leur premier enfant en moyenne 5 ans plus tard qu'il y a 40 ans ;
- la présence de perturbateurs endocriniens dans de nombreux produits de la vie courante s'est accrue (alimentation, médicaments, produits ménagers, cosmétiques, etc.) ;
- les modes de vie ont évolué et ont un impact direct sur les gamètes : stress, consommation d'alcool, de tabac, désordres pondéraux, etc.

Dans le monde, de nouvelles estimations de l'OMS montrent que les taux d'infertilité varient peu d'un pays à un autre, que les revenus du pays soient élevés, intermédiaires ou faibles. Ces données révèlent qu'il s'agit d'un problème sanitaire majeur à l'échelle internationale, et que tous les pays sont concernés.

Pour lutter contre l'infertilité, différentes solutions existent au-delà des habitudes de vie, avec en tête l'auto-préservation des ovocytes et le don de gamètes.

La collaboration Organon x Diglee : adresser le sujet de l'infertilité et ses solutions

Pour faire entrer le sujet de l'infertilité dans les discussions et mieux faire connaître les solutions qui existent, Organon, laboratoire spécialisé en santé des femmes et Diglee, illustratrice et autrice féministe, ont collaboré autour d'une série d'illustrations, abordant chacune un thème précis de l'accompagnement de la fertilité.

1/ L'infertilité

Les couples rencontrant des problèmes de fertilités sont nombreux à se sentir isolés. Pourtant, **1 personne sur 6 est concernée par l'infertilité**, c'est-à-dire l'absence de grossesse après 12 mois de rapports sexuels réguliers (2-3 fois par semaine) sans contraception. L'origine de l'infertilité se répartit équitablement dans le couple (à 30% masculine, 30% féminine, 30% masculine et féminine et inexpliquée dans 10% des cas).

Même s'il est souvent difficile d'aborder cette question en société, le déclin naturel de la fertilité avec l'âge constitue aujourd'hui le premier facteur d'infertilité. En 2020, ¼ des enfants nés en France l'étaient d'une mère de 35 ans et plus et d'un père de 38 ans et plus, or le risque d'infertilité est multiplié par deux entre 30 et 40 ans. Au sein du grand public,

il existe encore une forte sous-estimation de l'impact de l'âge sur la fertilité alors qu'au sein du couple, le risque d'infertilité concerne environ :

- 1 couple sur 4 à 30 ans,
- 1 couple sur 3 à 35 ans (34 %),
- plus d'1 couple sur 2 à 40 ans (56 %).

Face à l'infertilité, les couples concernés peuvent se rapprocher d'un médecin spécialiste de la reproduction, de leur gynécologue, sage-femme ou même médecin généraliste.

2/ La congélation de ses ovocytes

Chez les femmes, à partir de 30 ans, « la réserve ovarienne » diminue progressivement. A partir de 38 ans cet appauvrissement s'accroît et s'accompagne d'autres effets, notamment de l'altération de la qualité des gamètes. **Lorsque le projet parental doit être retardé, la congélation des ovocytes représente un moyen pour les femmes de mettre cette altération sur pause et de s'offrir une chance d'accueillir un enfant plus tard, lorsque de meilleures conditions (couple, finance, stabilité...) seront réunies.**

Depuis l'entrée en vigueur de la loi de bioéthique, près de 11 500 femmes ont fait une demande de première consultation pour l'autoconservation de leurs ovocytes et, au 31 décembre 2022, le délai moyen de prise en charge pour une autoconservation des ovocytes était de 7 mois au niveau national et de 24 mois pour l'Île-de-France.

3/ Le don d'ovocytes

Actuellement, le délai pour les femmes en parcours PMA pour bénéficier d'une première attribution d'ovocytes est en moyenne de 23 mois, soit quasiment 2 ans. Un délai particulièrement long pour près de 2 000 femmes dont la seule solution pour lutter contre leur infertilité et / ou fonder une famille est le recours au don d'ovocytes.

En 2022, 990 candidates au don d'ovocytes ont été enregistrées.

Comment donner ?

Toute femme entre 18 et 37 ans, en bonne santé, ayant eu ou non des enfants, peut donner ses ovules (ou ovocytes).

Quelles sont les différentes étapes ?

1. Je prends-vous avec l'équipe médicale pour obtenir des informations et donner mon consentement.
2. Je réalise un bilan médical pour analyser mon état de santé et mes antécédents personnels et familiaux.
3. Un entretien avec un psychologue me permet d'échanger librement sur les raisons du don.
4. Lors de la phase de stimulation ovarienne j'ai des injections sous-cutanées pour aboutir à la maturation de plusieurs ovocytes.
5. Le prélèvement des ovocytes a lieu sur une journée à l'hôpital, 35 à 36 heures après la dernière injection. Il s'effectue par voie vaginale sous contrôle échographique et sous analgésie ou anesthésie.

Plus d'informations sur : <https://www.dondovocytes.fr/>

4/ Le don de sperme

Le recours au don de sperme est un passage obligé pour certains couples infertiles, ainsi que pour toutes les femmes seules et couples de femmes en parcours de PMA. Près de 5 600 personnes sont ainsi en attente d'un don pour poursuivre leur parcours.

En 2022, 764 candidats au don de spermatozoïdes ont été recensés. Il n'y a pas d'impact négatif observé sur le don de gamètes suite à la nouvelle disposition prévoyant l'accès aux origines pour les personnes issues d'un don puisque les candidats étaient près de 600 en 2021 contre 317 en 2019⁴.

La demande est ainsi largement supérieure aux capacités actuelles : le délai de prise en charge pour une PMA avec don de spermatozoïdes varie fortement d'un centre à l'autre mais le délai moyen national est estimé à 14,4 mois.

Comment donner ?

Tout homme entre 18 et 45 ans, en bonne santé, ayant eu ou non des enfants, peut donner ses spermatozoïdes.

Quelles sont les différentes étapes ?

1. Je prends-vois avec l'équipe médicale pour obtenir des informations et donner mon consentement.
2. Je réalise un bilan médical pour analyser mon état de santé et mes antécédents personnels et familiaux.
3. Un entretien avec un psychologue me permet d'échanger librement sur les raisons du don.
4. Je réalise un premier recueil pour évaluer le nombre et la mobilité des spermatozoïdes.
5. Je réalise plusieurs recueils pour réaliser le don.

Plus d'infos sur : <https://www.dondespermatozoides.fr/>

Pour le don d'ovocytes comme pour le don de sperme, les personnes en quête de leurs origines peuvent, depuis le 1^{er} septembre 2022, accéder à l'identité du donneur ou de la donneuse. Cependant, aucune filiation légale ne peut être établie : **donner ses gamètes ce n'est pas faire un enfant, c'est offrir la possibilité à d'autres la possibilité de devenir parents.**

Plus d'infos sur : <https://pmanonyme.asso.fr/la-fin-de-lanonymat/>

Sources données chiffrées

- ¹ Rapport Pr Samir Hamamah, chef de service de biologie de la reproduction du CHU de Montpellier, sur les causes d'infertilité (Février 2022)
- ² Rapport "Infertility Prevalence Estimates" - Organisation Mondiale de la Santé, Avril 2023
- ³ INSERM, 2019
- ⁴ Communiqué de presse de l'Agence de la biomédecine "Journée internationale des droits des femmes", Mars 2023
- ⁵ Ameli, [Le don d'ovocytes, de spermatozoïdes et d'embryons](#), (consulté le 3 novembre 2023)
- ⁶ www.dondovocytes.fr (consulté le 3 novembre 2023)
- ⁷ www.dondespermatozoides.fr (consulté le 3 novembre 2023)

A propos d'Organon France :

Fondé en 1923 au Pays-Bas et issu d'une scission avec MSD, Organon est un laboratoire international dont la mission est d'améliorer la santé des femmes. L'entreprise répond à un large spectre de besoins liés à la contraception et la fertilité avec une volonté d'élargir rapidement son portefeuille par l'intégration de solutions innovantes et répondant à des pathologies impactant les femmes de façon spécifique ou disproportionnée, et cela grâce à des partenariats en R&D.

Contacts presse
Agence JIN

Maurine Cassin | 06 28 98 28 74 | mcassin@jin.fr

